



LABORATOIRE MEB

DIRECTIVES D'UTILISATION

- (1) Toute personne désirant utiliser les microscopes électroniques à balayage (MEBs) est tenue de s'adresser au responsable du laboratoire : Pierre Vonlanthen (35 24 ; pierre.vonlanthen@unil.ch).
- (2) Le laboratoire est ouvert de 9h00 à 17h00, du lundi au vendredi. Pour une utilisation en dehors des heures convenues, prendre contact directement avec le responsable du laboratoire.
- (3) La disponibilité de chacun des MEBs peut être consultée sur notre site aux adresses suivantes : <http://geol.unil.ch/SEM/SEMtimetables/diaryCamScan.asp> (CamScan 2300MV) et <http://geol.unil.ch/SEM/SEMtimetables/diaryTescan.asp> (Tescan Mira LMU). Pour réserver une session, les nouveaux utilisateurs sont invités à remplir le *formulaire de réservation MEB* également disponible en ligne.
- (4) Toute personne intéressée à travailler régulièrement au laboratoire recevra une brève formation de la part du responsable. Une fois la formation achevée, un compte personnel sera créé pour le nouvel utilisateur ; l'utilisation des MEBs sans compte utilisateur est interdite.
- (5) Le responsable est chargé d'ouvrir et de fermer le laboratoire. Exceptionnellement, une clé supplémentaire peut être distribuée aux utilisateurs.
- (6) Toute personne utilisant le laboratoire s'engage à : (a) laisser l'espace de travail propre et en ordre, (b) ne pas laisser traîner ses affaires et ses échantillons, (c) travailler selon la procédure et l'horaire établis, (d) demander de l'aide en cas de besoin, (e) ne pas surfer abusivement sur le PC gérant le microscope, (f) signaler les éventuelles pannes et défaillances du système, (g) ne pas manger dans la pièce.
- (7) A la fin de chaque session, l'utilisateur remplit la feuille *Sheet log for users* correspondant au MEB utilisé.
- (8) La sauvegarde des données personnelles sur un support ou un ordinateur externes est de la responsabilité des utilisateurs.
- (9) Pour les utilisateurs externes, le tarif horaire facturé est de 150.- CHF.

Pierre Vonlanthen (04.09.08)

